Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/03/2026 - 47676 - 2016 B 27774 - 824 305 528 - AB RETAILING

AB RETAILING
SAS au capital de 5.000 €
Inscrite au RCS PARIS B 824 305 528
Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

Greffe du tribunal
des activités économiques de Paris
Acte déposé le
25 MARS 2026
Sous le N° 0476761

RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide :

- d'affecter le bénéfice net comptable soit **210.722 €** compte « report à nouveau »

 Comme le compte « Report à nouveau » était créditeur d'une somme de **697.494 €,**

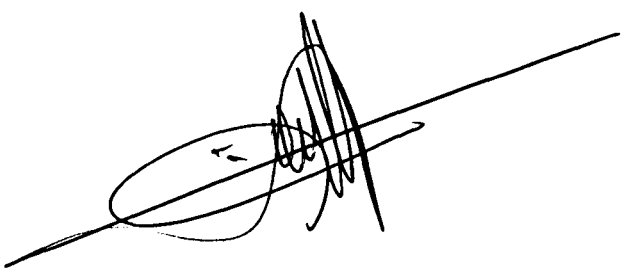
 Après affectation, le compte « Report à nouveau » sera bénéficiaire d'une somme de **908.217 €.**

Cette résolution est adoptée.

Paris, le 28 juin 2023.

Pour AB HOLDING COMPAGNY, Président

Arnaud BRUILLON



AB RETAILING

SAS au capital de 5.000 €
Inscrite au RCS PARIS B 824 305 528
Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

PROJET DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide :

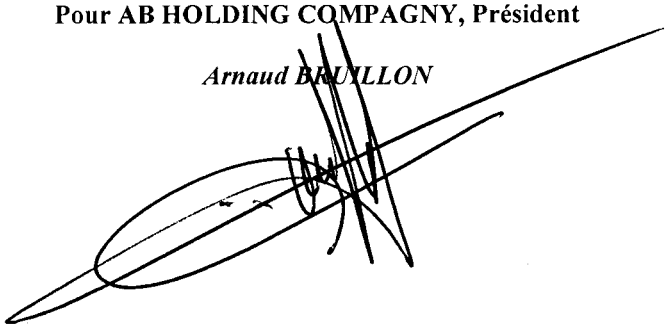
- d'affecter le bénéfice net comptable soit **210.722 €** compte « report à nouveau »

 Comme le compte « Report à nouveau » était créditeur d'une somme de **697.494 €,**

 Après affectation, le compte « Report à nouveau » sera bénéficiaire d'une somme de **908.217 €.**

Pour AB HOLDING COMPAGNY, Président

Arnaud BRUILLON



AB RETAILING

SAS au capital de 5.000 €
Inscrite au RCS PARIS B 824 305 528
Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chère Actionnaire,

Conformément à la Loi et aux règlements, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activité de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, il s'agit de notre sixième exercice depuis la constitution de la société.

Le capital de la société n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes à celles des autres sociétés du groupe.

I - PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2022

Notre activité de vente de biens pour la personne a continué à souffrir de la situation post COVID et en fin d'exercice a été impactée par la hausse des prix de l'énergie et de l'inflation.

II - PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2022

Notre chiffre d'affaires est passé de 5.232.762 € en 2020, à 6.126.981 en 2021, et a atteint 7.896.592 € en 2022, soit une hausse de 28,88 % et sans ouverture de nouvelle boutique au cours de l'exercice 2022.

Ce chiffre d'affaires est complété par d'autres produits à hauteur de 24.386 € (dont 2.667 € de subventions d'exploitation, de 21.519 € de reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges, et de 200 € d'autres produits) contre 384.795 € en 2021 ce qui nous permet d'avoir un montant global des produits d'exploitation en 2022 de 7.920.978 € contre 6.511.776 € en 2021, soit une hausse de 21,64 %.

Parallèlement le total des charges d'exploitation a atteint la somme de 7.375.587 € contre 6.051.727 € lors de l'exercice précédent, en effet :

- Le poste d'achats de marchandises est passé de 2.336.029 € en 2021 à 3.095.775 € en 2022,

- Le poste de variation du stock de marchandises est passé de 98.116 € en 2021 à -126.646 € en 2022.

- Le poste « Autres achats et charges externes » a atteint 2.373.314 € en 2022 contre 1.771.335 € en 2021.

- Le poste « Impôts et Taxes » a atteint 96.218 € en 2022 contre 84.178 € en 2021.

- Les postes « Salaires » et « Charges sociales » se sont élevés à 1.521.099 € contre 1.210.710 € lors de l'exercice précédent.

- Les dotations aux amortissements ont été fixées en 2022 à 192.279 € contre 189.528 € en 2021, et les dotations aux provisions s'élèvent à 4.142 € contre 2.570 € pour 2021.

- Enfin le poste « Autres Charges » a atteint 219.406 € contre 359.260 € en 2021.

Tout ceci a conduit à un bénéfice d'exploitation en 2022 de 545.391 € contre 460.049 € lors du précédent exercice, soit une progression de 18,55 %.

En l'absence de produits financiers en 2022 comme en 2021 et avec des charges financières de 71.635 € en 2022, contre 22.834 € en 2021, le résultat financier se solde par une perte financière de 71.635 € contre 22.834 € en 2021.

En l'absence de produits exceptionnels comme en 2021, mais avec des charges exceptionnelles de 195.096 € en 2022, contre 555 € en 2021, le résultat exceptionnel se solde par une perte exceptionnelle de 195.096 € contre une perte exceptionnelle de 555 € en 2021.

Avec un impôt sur les bénéfices de 67.937 € en 2022, contre 39.318 € en 2021, l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 210.722 € contre 397.341 € lors de l'exercice précédent, soit une diminution de 46,97 %.

III - PRESENTATION DU BILAN DE L'EXERCICE 2022

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de la période s'élèvent à 168.843 €, et les immobilisations financières à 17.185 € soit un total d'acquisitions qui s'élèvent à 186.028 €.

Il y a eu en 2022 des diminutions d'immobilisations incorporelles pour 150.000 €, corporelles pour 55.717 € et financières pour 27.569 € soit un total de diminutions d'immobilisations en 2022 pour un montant global de 233.286 €.

Au 31 Décembre 2022, l'actif net circulant s'établit à 3.315.878 €, comprenant, en dehors des charges constatées d'avance de 191.802 €, 2.599.709 € de marchandises, 16.517 € de créances clients, 177.348 € d'autres créances, de 396 € d'avances et acomptes et 330.104 € de disponibilités.

Les dettes s'élèvent à 4.987.027 €, et le total du bilan à 5.947.749 €.

Suivant les dispositions de l'article D 441-6 du code de commerce voici la décomposition à la clôture de l'exercice social du solde des dettes à l'égard des fournisseurs d'un montant global de **1.049.849 €** et des créances des clients de **16.517 €** par date d'échéance au 31 décembre 2022.

Article D.441-II : Factures *reçues* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
(A) Tranches de retard de paiement				
	0 Jour	De 1 à 30 jours	>30 jours	TOTAL TTC
Nombre cumulé de factures concernées				
Montant cumulé des factures concernées	**877.194,38**	**511,20**	**172.143,36**	**1.049.848,94**
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées				
Nombre des factures exclues				
Montant total des factures exclues				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou L 443-1 du Code de Commerce)				
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement				

Article D.441-II : Factures *émises* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
(A) Tranches de retard de paiement				
	0 Jour	De 1 à 30 jours	>30 jours	TOTAL TTC
Nombre cumulé de factures concernées				
Montant cumulé des factures concernées	**16.517,17**	**0,00**	**0,00**	**16.517,17**
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées				
Nombre des factures exclues				
Montant total des factures exclues				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou L 443-1 du Code de Commerce)				
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement				

IV - AFFECTATION DES RESULTATS

Je vous propose :

- D'affecter le bénéfice net comptable soit **210.722 €** au compte « report à nouveau »

 Comme le compte « Report à nouveau » était créditeur d'une somme de **697.494 €,**

 Après affectation, le compte « Report à nouveau » sera bénéficiaire d'une somme de **908.217 €.**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

V - PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2023

L'activité reprend très lentement compte tenu de la reprise de l'inflation, des manifestations liées à la réforme des retraites, et du retour des touristes encore limité.

Nous allons continuer de regagner notre chiffre d'affaires d'avant COVID et à l'augmenter en poursuivant nos efforts commerciaux et notre développement.

Trois ouvertures de nouvelles boutiques sont d'ors et déjà prévues d'ici la fin de l'exercice.

Nous serons également vigilants pour que nos charges se stabilisent malgré la hausse des prix afin de pouvoir clore, cet exercice 2023 avec un bénéfice en hausse.

VI – RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous informons que le mandat de la société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL, Commissaire aux Comptes titulaire, arrive à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Nous vous proposons de renouveler ledit mandat de la société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL, Commissaire aux Comptes titulaire, pour une nouvelle période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercices clos en 2028.

Nous vous informons que le mandat de Monsieur Eric GUEDJ, Commissaire aux Comptes suppléant, arrive à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Nous vous proposons de ne pas le renouveler ledit mandat de Monsieur Eric GUEDJ, Commissaire aux Comptes suppléant, l'obligation de nommer un commissaire aux comptes suppléant ne s'imposant désormais que si le commissaire aux comptes est une personne physique ou une société unipersonnelle.

VII - DISPOSITIONS DIVERSES

Je vous précise :

- qu'il n'existe aucune participation des salariés au capital social.
- qu'il n'existe pas de plan d'épargne entreprise, ni de fonds de commun de placement d'entreprise.
- qu'il n'existe pas de dépenses somptuaires.
- qu'il n'existe pas de frais de recherche et de développement.

- que notre société n'a pris, aucune participation dans une société ayant son siège social sur le territoire français dans les conditions visées à l'article L 233-6 du Code de Commerce.
- que les honoraires de notre Commissaire aux Comptes se sont élevés en 2022 à 5.500 €.

Les résolutions que nous soumettons à votre approbation reflètent nos propositions.

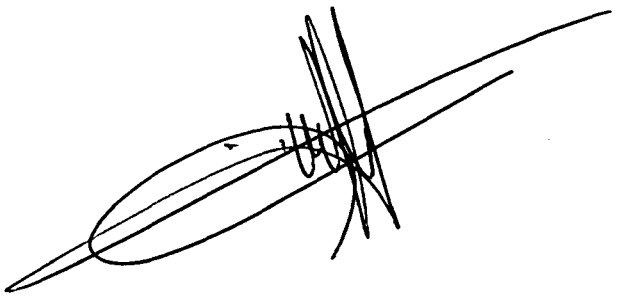
J'espère qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien en conséquence donner quitus au Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Je vous prie de croire, Chère Associée, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Paris, le 12 juin 2023

Pour AB HOLDING COMPAGNY, *Président*

Arnaud BRUILLON



AB RETAILING

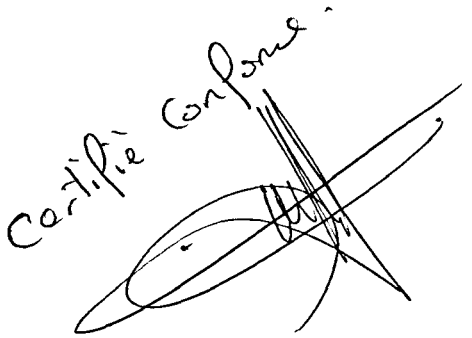
Société par Actions Simplifiée

22, avenue de l'Opéra
75001 Paris

824 305 528 RCS Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022



Exelmans

Membre indépendant de EAI INTERNATIONAL

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France.

Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris.

Exelmans Audit & Conseil - 21, rue de Téhéran - 75008 Paris - Tél. : 01 45 20 20 23 - Fax : 01 45 20 20 27
RCS Paris B 482 026 739 - code APE 6920Z - TVA n° FR 584 820 267 39.

Exelmans

AB RETAILING

Société par Actions Simplifiée

22, avenue de l'Opéra
75001 Paris

824 305 528 RCS Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Associé unique de la société AB RETAILING,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB RETAILING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les stocks sont valorisés selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe aux états financiers. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société AB RETAILING, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

La note « Fonds commercial » de l'annexe aux états financiers présente les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à la valorisation des fonds de commerce. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé des méthodes comptables retenues et nous nous sommes assurés que la note précitée fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnelle permet de systématiquement détecter toute anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prise individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 02 juin 2023

Le commissaire aux comptes

Exelmans Audit & Conseil



Stéphane DAHAN

Associé

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	1 690 000		1 690 000	1 690 000		
	Autres immobilisations incorporelles				150 000	150 000-	100.00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 442 635	733 296	709 340	807 550	98 210-	12.16-
	Immobilisations en cours	42 536		42 536		42 536	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1		1	1		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	189 995		189 995	200 379	10 384-	5.18-
	Total II	3 365 167	733 296	2 631 871	2 847 930	216 059-	7.59-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 599 709		2 599 709	2 473 064	126 646	5.12
	Avances et acomptes versés sur commandes	396		396	1 388	991-	71.44-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	16 517		16 517	8 182	8 336	101.88
	Autres créances	177 348		177 348	260 957	83 609-	32.04-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	330 104		330 104	846 823	516 719-	61.02-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	191 802		191 802	191 794	9	0.00
	Total III	3 315 878		3 315 878	3 782 207	466 329-	12.33-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 681 045	733 296	5 947 749	6 630 137	682 388-	10.29-

(1) Dont droit au bail 460 000
(2) Dont à moins d'un an 0-
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	32 850	32 850		
	Report à nouveau	697 494	350 153	347 341	99.20
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	210 722	397 341	186 618-	46.97-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	946 567	785 844	160 722	20.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	14 142	15 000	858-	5.72-
	Provisions pour charges	14	7 299	7 285-	99.81-
	Total III	14 156	22 299	8 143-	36.52-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 273 994	1 751 400	477 406-	27.26-
	Concours bancaires courants	6 080	8 798	2 718-	30.89-
	Emprunts et dettes financières diverses	2 354 563	2 600 109	245 546-	9.44-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 049 849	1 081 203	31 354-	2.90-
	Dettes fiscales et sociales	252 818	376 888	124 069-	32.92-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 721	3 453	46 268	NS
	Autres dettes		142	142-	100.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 987 027	5 821 994	834 967-	14.34-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 947 749	6 630 137	682 388-	10.29-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 124 285	4 548 732		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	7 936 264		7 936 264	6 126 981	1 809 284	29.53
Production vendue de biens						
Production vendue de services	39 672-		39 672-		39 672-	
Chiffre d'affaires NET	7 896 592		7 896 592	6 126 981	1 769 611	28.88
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 667	362 283	359 616-	99.26-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			21 519	19 046	2 473	12.98
Autres produits			200	3 466	3 266-	94.22-
Total des Produits d'exploitation (I)			7 920 978	6 511 776	1 409 202	21.64
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			3 095 775	2 336 029	759 746	32.52
Variation de stock (marchandises)			126 646-	98 116	224 762-	229.08-
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 373 314	1 771 335	601 979	33.98
Impôts, taxes et versements assimilés			96 218	84 178	12 040	14.30
Salaires et traitements			1 198 744	993 343	205 401	20.68
Charges sociales			322 355	217 367	104 987	48.30
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			192 279	189 528	2 751	1.45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			4 142	2 570	1 572	61.15
Autres charges			219 406	359 260	139 854-	38.93-
Total des Charges d'exploitation (II)			7 375 587	6 051 727	1 323 860	21.88
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			545 391	460 049	85 342	18.55
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs 2 474

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	71 635	22 834	48 801	213.72
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	71 635	22 834	48 801	213.72
2. Résultat financier (V-VI)	71 635-	22 834-	48 801-	213.72-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	473 756	437 214	36 541	8.36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 858	100	12 758	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	182 238	455	181 783	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	195 096	555	194 541	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	195 096-	555-	194 541-	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	67 937	39 318	28 619	72.79
Total des produits (I+III+V+VII)	7 920 978	6 511 776	1 409 202	21.64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 710 255	6 114 435	1 595 820	26.10
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	210 722	397 341	186 618-	46.97-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits marquants :

Le chiffre d'affaires a progressé en 2022 de +29 % par rapport à 2021.
La crise sanitaire covid-19 avait très lourdement impacté les comptes de l'exercice 2021.
Les succursales situées en centre-ville avaient fait l'objet de fermetures administratives du 16 mars au 19 mai 2021.
Les succursales situées en centres commerciaux, avaient fait l'objet de fermetures administratives du 31 janvier au 19 mai 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Principes, règles et méthodes comptables :

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 dans sa version consolidée .

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

Immobilisations corporelles et incorporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

non décomposés.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et VMP : La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence selon l'art 832-7 du règlement de l'ANC 2015-06.

Stocks : Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances et dettes : Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable selon l'art 832-9 du règlement de l'ANC 2015-06.

Provision pour risques et charges : Les provisions pour risques et charges comprennent une provision pour autres charges couvrant un risque juridique. D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lequel la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 840 000		
Installations générales agencements aménagements divers	1 280 753		107 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	91 292		18 983
Immobilisations corporelles en cours			42 536
TOTAL	1 372 045		168 843
Autres participations	1		
Prêts, autres immobilisations financières	200 379		17 185
TOTAL	200 380		17 185
TOTAL GENERAL	3 412 425		186 028

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		150 000	1 690 000	1 690 000
Installations générales agencements aménagements divers		54 910	1 333 166	1 333 166
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		806	109 469	109 469
Immobilisations corporelles en cours		0	42 536	42 536
TOTAL		55 717	1 485 171	1 485 171
Autres participations			1	1
Prêts, autres immobilisations financières		27 569	189 995	189 995
TOTAL		27 569	189 996	189 996
TOTAL GENERAL		233 286	3 365 167	3 365 167

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	529 643	178 188	22 672	685 158
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 852	14 092	806	48 137
TOTAL	564 495	192 279	23 478	733 296
TOTAL GENERAL	564 495	192 279	23 478	733 296

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	178 188				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 092				
TOTAL	192 279				
TOTAL GENERAL	192 279				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	15 000	4 142	5 000		14 142
Pensions et obligations similaires	7 299		7 285		14
TOTAL	22 299	4 142	12 285		14 156
TOTAL GENERAL	22 299	4 142	12 285		14 156
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		4 142	12 285		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	189 995	0	189 995
Autres créances clients	16 517	16 517	
Personnel et comptes rattachés	344	344	
Taxe sur la valeur ajoutée	99 682	99 682	
Débiteurs divers	77 323	77 323	
Charges constatées d'avance	191 802	191 802	
TOTAL	575 663	385 668	189 995

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 812	6 812		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 273 262	410 520	862 742	
Emprunts et dettes financières divers	309	309		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 049 849	1 049 849		
Personnel et comptes rattachés	88 960	88 960		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 758	86 758		
Impôts sur les bénéfices	28 617	28 617		
Taxe sur la valeur ajoutée	45 057	45 057		
Autres impôts taxes et assimilés	3 426	3 426		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 721	49 721		
Groupe et associés	2 354 254	2 354 254		
TOTAL	4 987 027	4 124 285	862 742	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	477 107			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000		500		500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL LYON HERRI	300 000			300 000	
FONDS COMMERCIAL ANNECY	150 000			150 000	
FONDS COMMERCIAL MARSEILLE	160 000			160 000	
FONDS COMMERCIAL AIX	240 000			240 000	
FONDS COMMERCIAL AVIGNON	50 000			50 000	
FONDS COMMERCIAL NIMES	65 000			65 000	
FONDS COMMERCIAL NANTES	200 000			200 000	
FONDS COMMERCIAL REIMS	65 000			65 000	
Total	1 230 000			1 230 000	

Les fonds de commerce ont été comptabilisés à leur prix d'acquisition. Conformément au règlement 2015-06 de l'ANC du 23 novembre 2015, la durée d'utilisation de ces fonds de commerce n'étant pas limitée dans le temps, la société procède à un test de valeur annuellement à la clôture de l'exercice. Cette valeur est approchée individuellement et globalement d'une estimation de la valeur actuelle. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constatée.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	22 428
Total	22 428

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 158
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 147
Dettes fiscales et sociales	117 344
Total	140 649

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	191 802
Total	191 802

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	785 844
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	785 844
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	785 844
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	50 000-
Autres variations	210 722
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	946 566
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	160 722
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	160 722

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE MARCHANDISES	7 896 592
Total	7 896 592

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	7 896 592
Total	7 896 592

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	42
Total	42

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	473 756	
Résultat exceptionnel (hors participation)	195 096-	
Résultat comptable (hors participation)	210 722	67 937

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 500 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :5 500 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 051 250
NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE -HSBC	815 000	
NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE LCL	2 236 250	
Total (1)		3 051 250

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Une provision pour départ à la retraite a été constatée pour un montant de 14.04 €

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
AB HOLDING COMPAGNY	SAS	39 964 905	22, Avenue de l'Opéra 75001 PARIS

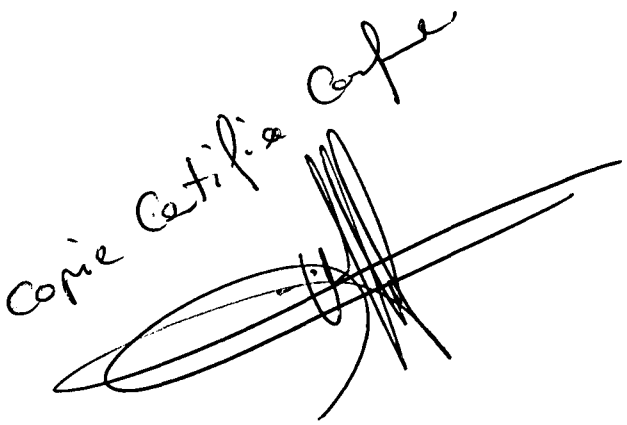
AB RETAILING

SAS au capital de 5.000 €

Inscrite au RCS PARIS B 824 305 528

Siege : 22, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

COMPTES 2022



RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

AB RETAILING
22 AVENUE DE L'OPERA
75001 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	5 947 749 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	7 896 592 Euros
- Résultat net comptable,	210 722 Euros

Fait à DEUIL LA BARRE
Le 04/04/2023

PELLISSIER Nathalie

Laurent HETRE
Expert Comptable

AB RETAILING

22 AVENUE DE L'OPERA

75001 PARIS

COMPTES ANNUELS

HETRE
2 AV DE LA DIVISION LECLERC

95170 DEUIL LA BARRE
01 34 05 85 05

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	1 690 000		1 690 000	1 690 000		
	Autres immobilisations incorporelles				150 000	150 000-	100.00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 442 635	733 296	709 340	807 550	98 210-	12.16-
	Immobilisations en cours	42 536		42 536		42 536	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1		1	1		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	189 995		189 995	200 379	10 384-	5.18-
	Total II	3 365 167	733 296	2 631 871	2 847 930	216 059-	7.59-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 599 709		2 599 709	2 473 064	126 646	5.12
	Avances et acomptes versés sur commandes	396		396	1 388	991-	71.44-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	16 517		16 517	8 182	8 336	101.88
	Autres créances	177 348		177 348	260 957	83 609-	32.04-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	330 104		330 104	846 823	516 719-	61.02-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	191 802		191 802	191 794	9	0.00
	Total III	3 315 878		3 315 878	3 782 207	466 329-	12.33-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 681 045	733 296	5 947 749	6 630 137	682 388-	10.29-

(1) Dont droit au bail 460 000
(2) Dont à moins d'un an 0-
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	32 850	32 850		
	Report à nouveau	697 494	350 153	347 341	99.20
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	210 722	397 341	186 618-	46.97-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	946 567	785 844	160 722	20.45
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	14 142	15 000	858-	5.72-
	Provisions pour charges	14	7 299	7 285-	99.81-
	Total III	14 156	22 299	8 143-	36.52-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 273 994	1 751 400	477 406-	27.26-
	Concours bancaires courants	6 080	8 798	2 718-	30.89-
	Emprunts et dettes financières diverses	2 354 563	2 600 109	245 546-	9.44-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 049 849	1 081 203	31 354-	2.90-
	Dettes fiscales et sociales	252 818	376 888	124 069-	32.92-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 721	3 453	46 268	NS
	Autres dettes		142	142-	100.00-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 987 027	5 821 994	834 967-	14.34-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 947 749	6 630 137	682 388-	10.29-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 124 285	4 548 732		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2021 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	7 936 264		7 936 264	6 126 981	1 809 284	29.53
Production vendue de biens						
Production vendue de services	39 672		39 672		39 672	
Chiffre d'affaires NET	7 896 592		7 896 592	6 126 981	1 769 611	28.88
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 667	362 283	359 616	99.26
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			21 519	19 046	2 473	12.98
Autres produits			200	3 466	3 266	94.22
Total des Produits d'exploitation (I)			7 920 978	6 511 776	1 409 202	21.64
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			3 095 775	2 336 029	759 746	32.52
Variation de stock (marchandises)			126 646	98 116	224 762	229.08
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 373 314	1 771 335	601 979	33.98
Impôts, taxes et versements assimilés			96 218	84 178	12 040	14.30
Salaires et traitements			1 198 744	993 343	205 401	20.68
Charges sociales			322 355	217 367	104 987	48.30
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			192 279	189 528	2 751	1.45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			4 142	2 570	1 572	61.15
Autres charges			219 406	359 260	139 854	38.93
Total des Charges d'exploitation (II)			7 375 587	6 051 727	1 323 860	21.88
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			545 391	460 049	85 342	18.55
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs 2 474

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	71 635	22 834	48 801	213.72
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	71 635	22 834	48 801	213.72
2. Résultat financier (V-VI)	71 635-	22 834-	48 801-	213.72-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	473 756	437 214	36 541	8.36
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 858	100	12 758	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	182 238	455	181 783	NS
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	195 096	555	194 541	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	195 096-	555-	194 541-	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	67 937	39 318	28 619	72.79
Total des produits (I+III+V+VII)	7 920 978	6 511 776	1 409 202	21.64
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 710 255	6 114 435	1 595 820	26.10
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	210 722	397 341	186 618-	46.97-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits marquants :

Le chiffre d'affaires a progressé en 2022 de +29 % par rapport à 2021.
La crise sanitaire covid-19 avait très lourdement impacté les comptes de l'exercice 2021.
Les succursales situées en centre-ville avaient fait l'objet de fermetures administratives du 16 mars au 19 mai 2021.
Les succursales situées en centres commerciaux, avaient fait l'objet de fermetures administratives du 31 janvier au 19 mai 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Principes, règles et méthodes comptables :

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 dans sa version consolidée au 1er janvier 2019 .

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

non décomposés.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et VMP : La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence selon l'art 832-7 du règlement de l'ANC 2015-06.

Stocks : Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances et dettes : Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable selon l'art 832-9 du règlement de l'ANC 2015-06.

Provision pour risques et charges : Les provisions pour risques et charges comprennent une provision pour autres charges couvrant un risque juridique. D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lequel la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 840 000		
Installations générales agencements aménagements divers	1 280 753		107 324
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	91 292		18 983
Immobilisations corporelles en cours			42 536
TOTAL	1 372 045		168 843
Autres participations	1		
Prêts, autres immobilisations financières	200 379		17 185
TOTAL	200 380		17 185
TOTAL GENERAL	3 412 425		186 028

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		150 000	1 690 000	1 690 000
Installations générales agencements aménagements divers		54 910	1 333 166	1 333 166
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		806	109 469	109 469
Immobilisations corporelles en cours		0	42 536	42 536
TOTAL		55 717	1 485 171	1 485 171
Autres participations			1	1
Prêts, autres immobilisations financières		27 569	189 995	189 995
TOTAL		27 569	189 996	189 996
TOTAL GENERAL		233 286	3 365 167	3 365 167

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	529 643	178 188	22 672	685 158
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 852	14 092	806	48 137
TOTAL	564 495	192 279	23 478	733 296
TOTAL GENERAL	564 495	192 279	23 478	733 296

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	178 188				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 092				
TOTAL	192 279				
TOTAL GENERAL	192 279				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	15 000	4 142	5 000		14 142
Pensions et obligations similaires	7 299		7 285		14
TOTAL	22 299	4 142	12 285		14 156
TOTAL GENERAL	22 299	4 142	12 285		14 156
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		4 142	12 285		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	189 995	0	189 995
Autres créances clients	16 517	16 517	
Personnel et comptes rattachés	344	344	
Taxe sur la valeur ajoutée	99 682	99 682	
Débiteurs divers	77 323	77 323	
Charges constatées d'avance	191 802	191 802	
TOTAL	575 663	385 668	189 995

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 812	6 812		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 273 262	410 520	862 742	
Emprunts et dettes financières divers	309	309		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 049 849	1 049 849		
Personnel et comptes rattachés	88 960	88 960		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 758	86 758		
Impôts sur les bénéfices	28 617	28 617		
Taxe sur la valeur ajoutée	45 057	45 057		
Autres impôts taxes et assimilés	3 426	3 426		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	49 721	49 721		
Groupe et associés	2 354 254	2 354 254		
TOTAL	4 987 027	4 124 285	862 742	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	477 107			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000		500		500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL LYON HERRI	300 000			300 000	
FONDS COMMERCIAL ANNECY	150 000			150 000	
FONDS COMMERCIAL MARSEILLE	160 000			160 000	
FONDS COMMERCIAL AIX	240 000			240 000	
FONDS COMMERCIAL AVIGNON	50 000			50 000	
FONDS COMMERCIAL NIMES	65 000			65 000	
Total	965 000			965 000	

Les fonds de commerce ont été comptabilisés à leur prix d'acquisition. Conformément au règlement 2015-06 de l'ANC du 23 novembre 2015, la durée d'utilisation de ces fonds de commerce n'étant pas limitée dans le temps, la société procède à un test de valeur annuellement à la clôture de l'exercice. Cette valeur est approchée individuellement et globalement d'une estimation de la valeur actuelle. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constatée.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	22 428
Total	22 428

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 158
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 147
Dettes fiscales et sociales	117 344
Total	140 649

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	191 802
Total	191 802

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	785 844
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	785 844
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	785 844
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, reserves, report a nouveau	50 000-
Autres variations	210 722
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	946 566
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	160 722
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	160 722

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE MARCHANDISES	7 896 592
Total	7 896 592

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	7 896 592
Total	7 896 592

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	42
Total	42

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	473 756	
Résultat exceptionnel (hors participation)	195 096-	
Résultat comptable (hors participation)	210 722	67 937

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 500 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :5 500 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 051 250
NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE -HSBC	815 000	
NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE LCL	2 236 250	
Total (1)		3 051 250

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Une provision pour départ à la retraite a été constatée pour un montant de 14.04 €

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
AB HOLDING COMPAGNY	SAS	39 964 905	22, Avenue de l'Opéra 75001 PARIS

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS COMMERCIAL		1 690 000.00	1 690 000.00		
20610014	DROIT DE BAIL / CAP 3000	50 000.00	50 000.00		
20610032	DROIT DE BAIL / CARRE SENART	110 000.00	110 000.00		
20610033	DROITS AU BAIL VAL D EUROPE	300 000.00	300 000.00		
20710005	FONDS COMMERCIAL / LYON HERRIO	300 000.00	300 000.00		
20710006	FONDS COMMERCIAL / ANNECY	150 000.00	150 000.00		
20710007	FONDS COMMERCIAL / MARSEILLE	160 000.00	160 000.00		
20710008	FONDS COMMERCIAL / AIX	240 000.00	240 000.00		
20710009	FONDS COMMERCIAL / AVIGNON	50 000.00	50 000.00		
20710010	FONDS COMMERCIAL / NÎMES	65 000.00	65 000.00		
20710011	FONDS COMMERCIAL / REIMS	65 000.00	65 000.00		
20710012	FONDS COMMERCIAL / NANTES	200 000.00	200 000.00		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			150 000.00	150 000.00-	100.00-
20810006	DROIT D'ENTRÉE LYON PART DIEU		150 000.00	150 000.00-	100.00-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		709 339.76	807 550.02	98 210.26-	12.16-
21811003	INSTALL. AGENCEMT / BOULOGNE	49 326.62	49 326.62		
21811005	INSTALL. AGENCEMT / TOULOUSE	14 572.79	8 977.00	5 595.79	62.33
21811012	INSTALL. AMENAGMT / STG EN LAY	9 397.89	6 660.90	2 736.99	41.09
21811014	INST AGENCT/ LILLE	4 491.00		4 491.00	
21811015	INSTALL. AGENCEMT / BORDEAUX	2 250.46	2 250.46		
21811019	INSTALL AGENCT/STRASBOURG	2 712.65		2 712.65	
21811021	INSTALL AGENCEMT / PARLY 2	1 557.20	1 557.20		
21811025	INSTALL AGENCEMT / CANNES	4 297.41	4 297.41		
21811031	INSTALL AGENCEMT / NICE CAP 30	129 817.62	129 817.62		
21811032	INSTALL AGENCEMT / CARRE SENAR	156 933.56	154 464.36	2 469.20	1.60
21811033	INSTALL AGENCEMT / VAL D EUROP	120 922.15	120 922.15		
21811034	INSTALL AGENCEMT / LYON PART D		54 910.30	54 910.30-	100.00-
21811035	INSTALL AGENCEMT / TROYES MC A	91 664.43	91 664.43		
21811037	INSTALL AGENCEMT / MARSEILLE	72 076.46	44 597.33	27 479.13	61.62
21811038	INSTALL. AMENAGMT / ANNECY	45 000.00	45 000.00		
21811039	INSTALL. AGENCEMT / LYON HERRI	109 325.50	107 827.93	1 497.57	1.39
21811040	INSTALL. AGENCEMT / MIRAMAS	76 931.27	76 931.27		
21811041	INSTALL. AGENCEMT / AVIGNON	31 187.04	31 187.04		
21811042	INSTALL. AGENCEMT / NIMES	49 007.18	49 007.18		
21811043	INSTALL. AGENCEMT / REIMS	111 826.08	111 826.08		
21811045	INSTALL. AGENCEMT / NANTES	102 000.83	101 291.71	709.12	0.70
21816001	INSTALL AIX	48 751.95	22 274.40	26 477.55	118.87
21816004	INSTALL AGENCEMT / ROMANS SUR	67 069.82	65 961.22	1 108.60	1.68
21816006	INSTALL AGENCT /THE VILLAGE	32 046.45		32 046.45	
21831007	MAT BUREAU & INFOS / STG EN LA	769.00	769.00		
21831014	MAT BUREAU & INFO/ LILLE	604.00	604.00		
21831020	MAR BUREAU & INFOS / STRASBOUR	633.00	633.00		
21831032	MAT BUREAU & INFOS / CARRÉ SÉN	857.00	857.00		
21831033	MAT BUREAU & INFOS VAL D EUROP	2 298.00	2 298.00		
21831034	MAT BUREAU & INFOS LYON PART D		806.00	806.00-	100.00-
21831035	MAT BUREAU & INFOS / MC ARTHUR	748.00	748.00		
21831036	MAT BUREAU & INFO MIRAMAS	771.33	771.33		
21831037	MAT BUREAU & INFOS / ANNECY	858.27	858.27		
21836005	MAT BUREAU & INFO / CAP 3000 N	848.00	848.00		
21836007	MAT BUREAU & INFO LYON HERRIOT	827.55	827.55		
21836008	MAT BUREAU & INFO / AVIGNON	866.50	866.50		
21836009	MAT BUREAU & INFO / NÎMES	604.00	604.00		
21836010	MAT BUREAU & INFO / ROMANS	876.00	876.00		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
21836012	MAT BUREAU & INFO/CANNES	639.00	639.00		
21836013	MAT BUREAU &INFO/AIX	579.00	579.00		
21836014	MAT BUREAU & INFO/MARSEILLE	579.00	579.00		
21841004	MOBILIER / BOULOGNE	28 971.14	28 971.14		
21841006	MOBILIER/TOULOUSE	2 997.33		2 997.33	
21841031	MOBILIER/ NICE CAP 3000	7 891.80	4 894.47	2 997.33	61.24
21841032	MOBILIER / CRRE SENART	3 738.11	3 738.11		
21841033	MOBILIER / MIRAMAS	14 314.45	14 314.45		
21841034	MOBILIER/CANNES	2 997.33		2 997.33	
21841035	MOBILIER/ANNECY	2 997.33		2 997.33	
21841036	MOBILIER/AIX EN PROVENCE	2 997.35		2 997.35	
21846005	MOBILIER / ROMANS SUR ISERE	23 705.19	23 705.19		
21846006	MOBILIER / NANTES	1 505.00	1 505.00		
21846008	MOBILIER/LYON HERRIOT	2 997.33		2 997.33	
21846009	MOBILIER/MARSEILLE	999.00		999.00	
28181031	AMORT/ INSTALL NICE	71 303.06-	58 271.30-	13 031.76-	22.36-
28181102	AMORT/ INSTALL CANNES	2 585.34-	2 118.88-	466.46-	22.01-
28181103	AMORT/ INSTALL CARRE SENART	80 222.66-	64 614.67-	15 607.99-	24.16-
28181104	AMORTISS. AGENC. INST / NANTES	30 988.73-	18 346.26-	12 642.47-	68.91-
28181112	AMORT/AAI STG EN LAYE	6 931.14-	4 920.10-	2 011.04-	40.87-
28181121	AMORT/ AAI PARLY 2	778.60-	622.88-	155.72-	25.00-
28181133	AMORTS AAI VAL D EUROPE	62 031.00-	48 831.59-	13 199.41-	27.03-
28181134	AMORT/ AAI LYON PART DIEU		21 318.41-	21 318.41	100.00
28181135	AMORTS AAI TROYES MC ARTHUR	44 984.56-	35 488.11-	9 496.45-	26.76-
28181137	AMORTS AAI MARSEILLE	41 524.60-	31 023.55-	10 501.05-	33.85-
28181138	AMORT AAI ANNECY	38 761.64-	29 761.64-	9 000.00-	30.24-
28181139	AMORTS AAI LYON HERRIOT	89 551.00-	66 803.91-	22 747.09-	34.05-
28181140	AMORTS AAI MIRAMAS	33 755.72-	25 320.16-	8 435.56-	33.32-
28181601	AMORTS AAI AIX	19 444.35-	14 697.70-	4 746.65-	32.30-
28181602	AMORTISS. AGENCE. INST / BOULO	13 619.55-	8 028.58-	5 590.97-	69.64-
28181603	AMORTISS. AGENCE. INST / TOULO	4 397.51-	2 250.32-	2 147.19-	95.42-
28181604	AMORTISS.AGENCE. INST / AVIGNO	19 447.74-	13 484.75-	5 962.99-	44.22-
28181605	AMORTISS. AGENCE. INST / NIMES	30 601.23-	21 259.84-	9 341.39-	43.94-
28181606	AMORTISS. AGENCE. INST / REIMS	72 374.26-	49 765.57-	22 608.69-	45.43-
28181780	AMORT AGENC INSTALL /LILLE	289.14-		289.14-	
28181790	AMMORTISS. AGENCE. INST / BORD	2 195.11-	1 444.96-	750.15-	51.91-
28181840	AMORT AGENC INSTALL/STRASBOURG	535.10-		535.10-	
28181911	AMMORTISS. AGENCE. INST/ ROMAN	18 618.97-	11 269.92-	7 349.05-	65.21-
28181912	AMORT AGENCT INST/THE VILLAGE	217.41-		217.41-	
28183134	AMORTS MAT BUREAU LYON PART D	2 298.00-	2 298.00-		
28183135	AMORTS MAT BUREAU MC ARTHUR		806.00-	806.00	100.00
28183136	AMORTS MAT BUREAU MIRAMAS	748.00-	748.00-		
28183137	AMORT. MAT. BUR. INFO / MIRAMA	455.75-	198.64-	257.11-	129.44-
28183138	AMORT. MAT. BUR. INFO / ANNECY	858.27-	705.43-	152.84-	21.67-
28183139	AMORT. MAT. BUR. INFO / LYON H	827.55-	827.55-		
28183140	AMORT. MAT. BUR. INFO / AVIGNO	866.50-	651.25-	215.25-	33.05-
28183141	AMORT. MAT. BUR. INFO / NIMES	219.53-	18.20-	201.33-	NS
28183142	AMORT. MAT BUR. INFO / ROMANS	741.17-	449.17-	292.00-	65.01-
28183146	ZMORT MAT BUR & INFO /LILLE	202.98-	1.65-	201.33-	NS
28183147	AMORT MAT BUR & INFO/CANNES	304.62-	91.62-	213.00-	232.48-
28183148	AMORT MAT BUR & INFO AIX	273.37-	80.37-	193.00-	240.14-
28183149	AMORT MAT BUR & INFO/MARSEILLE	273.37-	80.37-	193.00-	240.14-
28184107	AMORT MAT BUR & INFOS / STG EN	769.00-	769.00-		
28184120	AMORT MAT BUR & INFOS / STRASB	458.32-	247.32-	211.00-	85.31-
28184126	AMORT MAT BUR & INFO / CAP 300	848.00-	848.00-		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
28184132	AMORT MAT BUREAU CARRE SENART	857.00-	857.00-		
28184133	AMORTS MOBILIER MIRAMAS	11 592.74-	8 729.85-	2 862.89-	32.79-
28184140	AMMORTISS / MOBILIER CARRE SEN	2 425.91-	1 958.65-	467.26-	23.86-
28184142	AMORTISS. MOBILIER / NICE CAP	3 379.35-	2 743.93-	635.42-	23.16-
28184300	AMMORTISS. MOBILIER / BOULOGNE	12 202.79-	7 352.86-	4 849.93-	65.96-
28184500	AMORT MOBILER /TOULOUSE	23.61-		23.61-	
28184893	AMMORTISS. MOBILIER / ROMANS	6 794.93-	4 100.18-	2 694.75-	65.72-
28184894	AMORTISS. MOBILIER / NANTES	544.67-	288.46-	256.21-	88.82-
28184895	AMORT MOBILIER/CANNES	23.61-		23.61-	
28184896	AMORT MOBILIER/ANNECY	23.61-		23.61-	
28184897	AMORT MOBILIER/AIX EN PROVENCE	23.61-		23.61-	
28184898	AMORT MOBILIER/LYON HERRIOT	23.61-		23.61-	
28184899	AMORT MOBILIER/MARSEILLE	77.32-		77.32-	
IMMOBILISATIONS EN COURS		42 535.76		42 535.76	
23100000	IMMOBILISATION CORPO. EN COURS	42 535.76		42 535.76	
AUTRES PARTICIPATIONS		1.00	1.00		
26184008	PARTICIPATION AB RETAILING BEL	1.00	1.00		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		189 994.74	200 379.22	10 384.48-	5.18-
27510029	DG CAP 3000	27 581.98	26 930.75	651.23	2.42
27510030	DG CARRE SENART	23 789.36	23 024.06	765.30	3.32
27510035	DG MC ARTHUR	15 618.00	15 618.00		
27510040	DG VAL D'EUROPE	28 273.82	27 317.70	956.12	3.50
27510050	DG LYON PART DIEU		27 569.35	27 569.35-	100.00-
27520200	DG AIX EN PROVENCE	6 000.00	6 000.00		
27520201	DG MARSEILLE	11 224.15	10 396.33	827.82	7.96
27520202	DG LYON 1ER	22 083.18	20 654.81	1 428.37	6.92
27520203	DG ANNECY	7 060.65	7 060.65		
27520204	DG MIRAMAS	18 085.65	18 085.65		
27520205	DG REIMS	6 628.66	6 628.66		
27520206	DG AVIGNON	2 739.46	2 739.46		
27520207	DG ROMANS	9 026.79	6 981.76	2 045.03	29.29
27520208	DG NANTES	1 372.04	1 372.04		
27520210	DG NIMES	2 400.00		2 400.00	
27520211	DG THE VILLAGE LYON	8 111.00		8 111.00	
Total II		2 631 871.26	2 847 930.24	216 058.98-	7.59-
MARCHANDISES		2 599 709.49	2 473 063.69	126 645.80	5.12
37100000	STOCKS MARCHANDISES	2 599 709.49	2 473 063.69	126 645.80	5.12
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		396.36	1 387.80	991.44-	71.44-
40910000	FOURNISSEURS ACOMPTES	396.36	1 387.80	991.44-	71.44-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		16 517.17	8 181.66	8 335.51	101.88
41100000	CLIENTS	16 517.17	8 181.66	8 335.51	101.88
AUTRES CREANCES		177 348.39	260 957.01	83 608.62-	32.04-
40100000	FOURNISSEURS	776.52	12.00	764.52	NS
40980000	AVOIR A RECEVOIR	22 428.00	13 774.20	8 653.80	62.83
42500000	PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES	343.75		343.75	
44562000	TVA DÉDUCTIBLE / IMMO	783.78		783.78	
44566402	TVA DÉDUCTIBLE	97 681.51	119 436.44	21 754.93-	18.21-

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
44586000	TVA SUR FNP	1 216.57	67.42	1 149.15	NS
44870000	ETAT PRODUITS A RECEVOIR		112 351.58	112 351.58-	100.00-
46700000	AUTRES CPTES DEBITEURS	42 384.08		42 384.08	
46710003	CARPA AB RETAILING	3 000.00		3 000.00	
46771001	AB TRADING	8 734.18	15 315.37	6 581.19-	42.97-
DISPONIBILITES		330 103.77	846 822.84	516 719.07-	61.02-
51150000	CB A ENCAISSER	9 991.46	2 587.52	7 403.94	286.14
51160000	AMEX A ENCAISSER	8 194.35	3 237.40	4 956.95	153.12
51181401	CHÈQUE CADEAUX "CADO"	507.16	765.00	257.84-	33.70-
51181404	CHÈQUE CADEAUX "FINSBURY"	1 080.00	7 947.00	6 867.00-	86.41-
51280001	HSBC 0915 003 7899 AB RETAILIN	111 080.02	152 215.53	41 135.51-	27.02-
51280002	LCL 0000117423P AB RETAILING	178 257.98	654 448.39	476 190.41-	72.76-
53110004	CAISSE BOULOGNE BILLANCOURT	1 839.94	1 949.36	109.42-	5.61-
53110005	CAISSE TOULOUSE	411.21	1 761.23	1 350.02-	76.65-
53110013	CAISSE SAINT GERMAIN EN LAYE	650.04	220.86	429.18	194.32
53110014	CAISSE LILLE	872.70	325.24	547.46	168.32
53110017	CAISSE BORDEAUX	902.07	1 710.96	808.89-	47.28-
53110023	CAISSE STRASBOURG	993.87	1 288.68	294.81-	22.88-
53110027	CAISSE CANNES	1 491.70	1 385.81	105.89	7.64
53110033	CAISSE NICE CAP 3000	1 084.00	1 318.14	234.14-	17.76-
53110034	CAISSE CARRE SENART	1 072.64	1 959.16	886.52-	45.25-
53110035	CAISSE LYON PART DIEU		562.85	562.85-	100.00-
53110036	CAISSE VAL D'EUROPE	1 327.07	2 544.78	1 217.71-	47.85-
53110037	CAISSE MC ARTHUR	1 389.81	2 530.03	1 140.22-	45.07-
53110039	CAISSE AIX	855.12	694.80	160.32	23.07
53110040	CAISSE MARSEILLE	992.94	1 564.93	571.99-	36.55-
53110041	CAISSE ANNECY	460.02	571.20	111.18-	19.46-
53110042	CAISSE LYON HERRIOT	1 656.40	499.13	1 157.27	231.86
53110044	CAISSE REIMS	516.64	867.32	350.68-	40.43-
53110045	CAISSE NÎMES	646.93	686.30	39.37-	5.74-
53110046	CAISSE AVIGNON	303.95	236.80	67.15	28.36
53110047	CAISSE ROMANS SUR ISÈRE	959.72	596.50	363.22	60.89
53110048	CAISSE NANTES	1 293.01	1 058.90	234.11	22.11
53110050	CAISSE MIRAMAS	1 273.02	1 289.02	16.00-	1.24-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		191 802.47	191 793.75	8.72	0.00
48600000	CHARGES CONSTATÉS D'AVANCES	191 802.47	191 793.75	8.72	0.00
Total III		3 315 877.65	3 782 206.75	466 329.10-	12.33-
TOTAL GENERAL		5 947 748.91	6 630 136.99	682 388.08-	10.29-

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL	5 000.00	5 000.00		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELÉ VERSÉ	5 000.00	5 000.00		
RESERVE LEGALE	500.00	500.00		
10610000 RÉSERVE LÉGALE	500.00	500.00		
AUTRES RESERVES	32 850.00	32 850.00		
10680000 AUTRES RESERVES	32 850.00	32 850.00		
REPORT A NOUVEAU	697 494.17	350 153.21	347 340.96	99.20
11000000 REPORT À NOUVEAU	697 494.17	350 153.21	347 340.96	99.20
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	210 722.47	397 340.96	186 618.49-	46.97-
Total I	946 566.64	785 844.17	160 722.47	20.45
PROVISIONS POUR RISQUES	14 141.72	15 000.00	858.28-	5.72-
15110000 PROVISION POUR LITIGES	14 141.72	15 000.00	858.28-	5.72-
PROVISIONS POUR CHARGES	14.04	7 299.24	7 285.20-	99.81-
15300000 PROV PENSIONS ET OBLIG SIM	14.04	7 299.24	7 285.20-	99.81-
Total III	14 155.76	22 299.24	8 143.48-	36.52-
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1 273 994.06	1 751 399.90	477 405.84-	27.26-
16494000 PRÊTS 120 000€ (CARRÉ SENART)	14 421.09	38 928.84	24 507.75-	62.96-
16495000 PRÊTS 290 000€ (LYON PART DIEU	34 851.12	94 078.14	59 227.02-	62.96-
16496000 PRÊTS 425 000€ (VAL D'EUROPE)	51 074.84	137 873.02	86 798.18-	62.96-
16497000 PRÊTS 600 000€ (AIX ET MARSEIL	284 580.40	370 026.10	85 445.70-	23.09-
16498000 PRÊTS 430 000€ (LYON HERRIOT)	205 599.30	267 199.40	61 600.10-	23.05-
16499000 PRÊTS 250 000€ (ANNECY)	119 534.50	155 348.47	35 813.97-	23.05-
16499200 PRÊTS 500 000€ AVIGNON REIMS N	319 738.92	390 097.76	70 358.84-	18.04-
16499600 PRÊT 80 000€ (ROMANS SUR ISERE	51 255.13	62 487.95	11 232.82-	17.98-
16499700 PRÊT 300 000€ (NANTES)	192 207.11	234 330.04	42 122.93-	17.98-
16884000 INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS	731.65	1 030.18	298.53-	28.98-
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	6 080.27	8 798.07	2 717.80-	30.89-
51181300 AVOIR EMIS	4 654.42	7 697.00	3 042.58-	39.53-
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	1 425.85	1 101.07	324.78	29.50
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	2 354 563.49	2 600 109.01	245 545.52-	9.44-
42600001 NOTES DE FRAIS PERSONNEL	309.18	80.35	228.83	284.79
45529000 C/C AB HOLDING COMPAGNY	2 354 254.31	2 600 028.66	245 774.35-	9.45-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 049 848.94	1 081 203.09	31 354.15-	2.90-
40100000 FOURNISSEURS	1 028 701.52	1 070 163.09	41 461.57-	3.87-
40810000 FNP	21 147.42	11 040.00	10 107.42	91.55
DETTES FISCALES ET SOCIALES	252 818.29	376 887.79	124 069.50-	32.92-
42100000 PERSONNEL : RÉMUNÉRATIONS DÛES	217.40		217.40	
42700000 PERSONNEL OPPOSITIONS	240.25	211.00	29.25	13.86
42820000 DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	73 839.84	86 829.88	12 990.04-	14.96-
42860000 AUTRES PRIMES À PAYER	14 662.82	9 496.84	5 165.98	54.40
43100000 URSSAF	38 645.00	29 943.00	8 702.00	29.06
43720000 ARCCO (AG2R) - RETRAITE NON CA	8 079.49	7 683.70	395.79	5.15

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
43750000	MERCER	10 360.14	10 889.87	529.73-	4.86-
43752000	MERCER PREVOYANCE	3 290.48	3 344.83	54.35-	1.62-
43820000	CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	17 723.45	14 761.07	2 962.38	20.07
43860000	AUTRES CHARGES À PAYER	1 686.84		1 686.84	
43861000	CHARGES SOCIALES SUR PRIMES À	1 166.50	782.74	383.76	49.03
43867000	TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	1 034.98	1 675.52	640.54-	38.23-
43867100	FORMATION PROFESSIONNELLE PAYE	262.91	877.34	614.43-	70.03-
43867300	PROV AGEFIPH A PAYER	4 508.00	8 384.00	3 876.00-	46.23-
44210000	IMPÔT À LA SOURCE	967.00	1 221.00	254.00-	20.80-
44400000	ETAT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	28 617.00	39 318.00	10 701.00-	27.22-
44551000	TVA À DÉCAISSER	45 057.00	45 539.00	482.00-	1.06-
44571500	TVA COLLECTÉE 20%	0.19		0.19	
44860000	ETAT AUTRES CHARGES À PAYER	2 459.00	115 930.00	113 471.00-	97.88-
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		49 721.46	3 453.30	46 268.16	NS
40400000	FOURNISSEURS D 'IMMOBILISATION	49 721.46	3 453.30	46 268.16	NS
AUTRES DETTES			142.42	142.42-	100.00-
46860000	DIVERS CHARGES A PAYER		142.42	142.42-	100.00-
Total IV		4 987 026.51	5 821 993.58	834 967.07-	14.34-
TOTAL GENERAL		5 947 748.91	6 630 136.99	682 388.08-	10.29-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
VENTES DE MARCHANDISES		7 936 264.46	6 126 980.70	1 809 283.76	29.53
70710001	CA HT BOUTIQUES SUCCURSALES	6 533 799.76	5 048 555.30	1 485 244.46	29.42
70710003	CA HT BOUTIQUES CORNERS	101 724.16		101 724.16	
70710004	CA HT SUCCURSALES - CEINTURES	396 871.58	334 501.30	62 370.28	18.65
70710005	CA HT SUCCURSALES - ACCESSOIRE	838 968.25	687 175.64	151 792.61	22.09
70710006	CA HT SUCCURSALES - FRAIS	39 516.34	36 163.21	3 353.13	9.27
70710007	CA HT SUCCURSALE - MAROQUINERI	12 795.40	8 537.91	4 257.49	49.87
70718001	VENTES ENTITÉS INTRA-GROUPE	12 588.97	12 047.34	541.63	4.50
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		39 672.41-		39 672.41-	
70960004	COMMISSION GALERIE LAFAYETTE	39 672.41-		39 672.41-	
Chiffre d'affaires NET		7 896 592.05	6 126 980.70	1 769 611.35	28.88
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		2 666.64	362 283.01	359 616.37-	99.26-
74000000	SUBVENTION D'EXPLOITATION	2 666.64	85 822.01	83 155.37-	96.89-
74010000	SUBVENTIONS NON IMPOSABLES		276 461.00	276 461.00-	100.00-
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES		21 518.77	19 046.02	2 472.75	12.98
78150000	REPRISE PROV POUR RISQUES	12 285.20		12 285.20	
79100000	TRANSFERT DE CHARGE D'EXPLOITA	225.00	16 358.47	16 133.47-	98.62-
79110000	REMBOURSEMENT CPAM	9 008.57	2 687.55	6 321.02	235.20
AUTRES PRODUITS		200.48	3 466.25	3 265.77-	94.22-
75800000	PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	200.48	3 466.25	3 265.77-	94.22-
Total des Produits d'exploitation		7 920 977.94	6 511 775.98	1 409 201.96	21.64
ACHATS DE MARCHANDISES		3 095 775.14	2 336 029.10	759 746.04	32.52
60710000	ACHATS MARCHANDISES	21 098.99	51 310.83	30 211.84-	58.88-
60714000	REFACTURATION AB SOURCING	3 074 676.15	2 284 718.27	789 957.88	34.58
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)		126 645.80-	98 116.20	224 762.00-	229.08-
60370000	VARIATION DE STOCKS	126 645.80-	98 116.20	224 762.00-	229.08-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		2 373 313.68	1 771 334.94	601 978.74	33.98
60412000	ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERV	623.88	1 225.76	601.88-	49.10-
60611000	FOURN.NON.STOCK. (ELECTRICITÉ)	33 060.96	29 010.94	4 050.02	13.96
60612000	FOURN.NON.STOCK. (EAU)	20.95	787.82	766.87-	97.34-
60630000	FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	9 944.18	7 787.83	2 156.35	27.69
60631000	FOURNITURES ENTRETIEN	2 404.88	1 581.88	823.00	52.03
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	366.97	456.96	89.99-	19.69-
60850000	PORTS & FRAIS	76 484.74	49 220.61	27 264.13	55.39
61100001	SOUS TRAITANCE GEN.	27 553.03	26 860.16	692.87	2.58
61320000	REDEV LOCATION GERANCE AB TRAD	308 575.57	305 763.60	2 811.97	0.92
61321032	LOCATIONS CAP 3000	109 676.69	97 862.46	11 814.23	12.07
61321033	LOCATIONS CARRE SENART	93 435.52	86 716.11	6 719.41	7.75
61321034	LOCATIONS VAL D EUROPE	101 132.76	86 698.65	14 434.11	16.65
61321035	LOCATIONS MC ARTHUR	76 211.29	68 710.66	7 500.63	10.92
61321036	LOCATIONS LYON PART DIEU	7 207.66	24 645.90	17 438.24-	70.76-
61321037	LOCATIONS AIX EN PROVENCE	45 958.49	39 598.94	6 359.55	16.06
61321038	LOCATIONS MARSEILLE	42 134.20	35 285.81	6 848.39	19.41
61321039	LOCATIONS ANNECY	27 595.50	23 065.16	4 530.34	19.64
61321040	LOCATIONS LYON HERRIOT	84 520.28	81 045.84	3 474.44	4.29
61321041	LOCATIONS AVIGNON	17 169.36	15 738.58	1 430.78	9.09

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
61321042	LOCATION NIMES	14 400.00	10 904.99	3 495.01	32.05
61321043	LOCATIONS REIMS	27 993.44	28 052.75	59.31-	0.21-
61321044	LOCATIONS ROMANS	34 129.60	28 726.20	5 403.40	18.81
61321045	LOCATIONS NANTES	15 399.02	11 403.58	3 995.44	35.04
61321410	LOCATIONS MIRAMAS	39 599.55	38 437.24	1 162.31	3.02
61350000	CONV FGX REFACTURÉE PAR TRADIN	40 200.42	39 042.61	1 157.81	2.97
61351103	LOCATIONS LOCAM TPE	7 374.72	7 130.12	244.60	3.43
61420030	CHARGES LOCATIVES CAP 3000	21 315.89	21 269.48	46.41	0.22
61420031	CHARGES LOCATIVES CARRE SENART	25 033.87	21 439.19	3 594.68	16.77
61420034	CHARGES LOCATIVES VAL D EUROPE	12 900.74	13 742.60	841.86-	6.13-
61420035	CHARGES LOCATIVES MC ARTHUR	19 995.72	16 884.60	3 111.12	18.43
61420036	CHARGES LOCATIVES LYON PART DI	1 859.86	6 983.65	5 123.79-	73.37-
61420037	CHARGES LOCATIVES AIX EN PROVE	600.00	100.00	500.00	500.00
61420038	CHARGES LOCATIVES MARSEILLE	6 838.19	5 360.49	1 477.70	27.57
61420039	CHARGES LOCATIVES ANNECY	7 818.00	3 198.90	4 619.10	144.40
61420040	CHARGES LOCATIVES LYON HERRIOT	11 673.92	10 215.11	1 458.81	14.28
61420041	CHARGES LOCATIVES MIRAMAS	29 773.49	26 392.18	3 381.31	12.81
61420042	CHARGES LOCATIVES NIMES	1 013.00	481.00	532.00	110.60
61420043	CHARGES LOCATIVES REIMS	2 575.80	2 771.34	195.54-	7.06-
61420044	CHARGES LOCATIVES ROMANS	11 700.23	11 977.62	277.39-	2.32-
61420045	CHARGES LOCATIVES NANTES	1 853.67	1 348.28	505.39	37.48
61420047	CHARGES LOCATIVES THE VILLAGE	991.84		991.84	
61421001	CHARGES LOCATIVES AVIGNON		500.00-	500.00	100.00
61500000	ENTRETIENS ET RÉPARATIONS	6 700.49	236.94	6 463.55	NS
61520100	ENTRETIEN LOCAUX	23 501.69	20 165.95	3 335.74	16.54
61560000	MAINTENANCE	5 080.12	4 391.93	688.19	15.67
61563100	MAINTENANCE NORD CLIM		289.33	289.33-	100.00-
61600000	PRIMES D'ASSURANCE	11 475.91	10 287.79	1 188.12	11.55
61840000	ABONNEMENT INTERNET	7 986.96	7 887.98	98.98	1.25
62120000	CONV.FP SALAIRES CHARGÉS QUOT	242 650.68	165 570.61	77 080.07	46.55
62200100	CONVENT PREST TECHNIQUES	157 500.00	89 250.00	68 250.00	76.47
62210000	COMMISSION SUR ACHATS	2 626.60	2 090.47	536.13	25.65
62220000	COMMISSION COURTAGE SUR VENTES	378.07	451.08	73.01-	16.19-
62260001	HONORAIRES CAC ET EXPERT COMPT	9 300.00	9 200.00	100.00	1.09
62260002	HONORAIRES CONSEIL JURIDIQUE E	8 763.00	4 200.00	4 563.00	108.64
62261009	HONORAIRES GESTION CC CARRE SE	2 849.78	2 647.42	202.36	7.64
62261010	HONOAIRES GESTIN LYON PART DIE	216.23	850.22	633.99-	74.57-
62261047	HONORAIRES GESTION THE VILLAGE	35.82		35.82	
62262500	CONVENTION FRAIS DE GESTION	60 000.00	5 000.04	54 999.96	NS
62270000	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU	363.98	481.55	117.57-	24.41-
62311000	ANNONCES & INSERTIONS MAGASINS	11 955.84	10 568.78	1 387.06	13.12
62312000	CONVENTION PUBLICITÉ QUOTE PAR	370 016.25	107 942.65	262 073.60	242.79
62360000	CATALOGUES ET IMPRIMES		254.00	254.00-	100.00-
62510002	VOYAGES ET DEPLACEMENTS TRAINS	102.80	89.40	13.40	14.99
62510005	VOYAGES ET DEPLACEMENTS REPAS	80.40	80.35	0.05	0.06
62510006	VOYAGES ET DEPLACEMENTS AUTRES	443.00	49.62	393.38	792.79
62610000	AFFRANCHISSEMENT	3 932.57	3 403.74	528.83	15.54
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	10 019.26	8 624.20	1 395.06	16.18
62710000	FRAIS SUR CB & AMEX	37 038.59	28 412.63	8 625.96	30.36
62800000	DIVERS	838.20	1 006.66	168.46-	16.73-
62810000	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,.	339.56	476.00	136.44-	28.66-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		96 218.17	84 177.72	12 040.45	14.30
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	7 971.58	6 597.69	1 373.89	20.82
63130000	PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CO	12 205.53	9 365.90	2 839.63	30.32
63500000	AUTRES IMPOTS TAXES & VERS. AS	9 002.80	8 384.00	618.80	7.38
63511000	CFE	40 412.00	37 192.00	3 220.00	8.66
63511200	CVAE	25 462.00	21 771.00	3 691.00	16.95
63512000	DROITS DE VOIERIE ET TLPE	1 164.26	867.13	297.13	34.27
SALAIRES ET TRAITEMENTS		1 198 743.99	993 343.37	205 400.62	20.68
64100000	RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	1 186 838.94	982 634.98	204 203.96	20.78
64111000	INDÉMNITÉ ACTIVITÉ PARTIELLE		141 907.01	141 907.01-	100.00-
64120000	CONGÉS PAYÉS	12 990.04-	2 821.28	15 811.32-	560.43-
64130000	PRIMES ET GRATIFICATIONS	256.10	2 957.36-	3 213.46	108.66
64140000	RÉMUNÉRATION INDEMNITÉS ET AVA	8 448.10		8 448.10	
64141000	INDEMNITE LICENCIEMENT	5 717.60	809.39	4 908.21	606.41
64142000	INTERESSEMENT DES SALARIÉS	9 742.06	4 892.51	4 849.55	99.12
64143000	ACTIVITÉ PARTIELLE REÇUE	731.23	136 764.44-	137 495.67	100.53
CHARGES SOCIALES		322 354.61	217 367.46	104 987.15	48.30
64510000	COTISATIONS URSSAF	195 226.91	116 150.25	79 076.66	68.08
64550000	RETRAITE NON CADRE	39 480.84	21 885.39	17 595.45	80.40
64553000	PRÉVOYANCE NON CADRE	6 556.95	6 186.75	370.20	5.98
64553100	MUTUELLE	24 927.71	28 535.64	3 607.93-	12.64-
64590000	PROV CS/CP	2 962.38	1 319.69	1 642.69	124.48
64591000	PROV CHARGES/ PRIMES	383.76	427.13-	810.89	189.85
64700000	CARTES TRANSPORT	2 886.47	2 104.03	782.44	37.19
64701000	TICKETS RESTAURANT	43 051.50	36 427.50	6 624.00	18.18
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	5 898.09	5 185.34	712.75	13.75
64800000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	980.00		980.00	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		192 279.38	189 528.11	2 751.27	1.45
68112000	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	192 279.38	189 528.11	2 751.27	1.45
DOTATIONS AUX PROVISIONS		4 141.72	2 570.13	1 571.59	61.15
68150000	DOTATION PROV PR RISQUES	4 141.72	2 570.13	1 571.59	61.15
AUTRES CHARGES		219 406.20	359 260.11	139 853.91-	38.93-
65100001	REFACTURATION LOCATION GÉRANCE	60 307.46	266 646.83	206 339.37-	77.38-
65110000	REDEVANCE LICENCE FINSBURY	157 931.84	91 904.71	66 027.13	71.84
65160000	DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUC	867.76	644.97	222.79	34.54
65800000	CHARGES DIVERSES GESTION COURA	299.14	63.60	235.54	370.35
Total des Charges d'exploitation		7 375 587.09	6 051 727.14	1 323 859.95	21.88
Résultat d'exploitation		545 390.85	460 048.84	85 342.01	18.55
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		71 635.35	22 834.49	48 800.86	213.72
66116000	INTÉRÊTS DES EMPRUNTS	17 381.04	22 805.83	5 424.79-	23.79-
66150000	INTERETS DES COMPTES COURANTS	54 254.31	28.66	54 225.65	NS
Total des Charges financières		71 635.35	22 834.49	48 800.86	213.72
Résultat financier		71 635.35-	22 834.49-	48 800.86-	213.72-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Résultat courant avant impôts	473 755.50	437 214.35	36 541.15	8.36
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	12 858.10	100.00	12 758.10	NS
67120000 PENALITES AMENDES FISC. & PENA	375.00		375.00	
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 009.56	100.00	9 909.56	NS
67200000 CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEU	2 473.54		2 473.54	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	182 237.93	455.39	181 782.54	NS
67520000 VALEUR NETTE CPTABLE IMMOS	182 237.93	455.39	181 782.54	NS
Total des Charges exceptionnelles	195 096.03	555.39	194 540.64	NS
Résultat exceptionnel	195 096.03-	555.39-	194 540.64-	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	67 937.00	39 318.00	28 619.00	72.79
69500000	67 937.00		67 937.00	
69510000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		39 318.00	39 318.00-	100.00-
Total des produits	7 920 977.94	6 511 775.98	1 409 201.96	21.64
Total des charges	7 710 255.47	6 114 435.02	1 595 820.45	26.10
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	210 722.47	397 340.96	186 618.49-	46.97-

AB RETAILING

22 AVENUE DE L'OPERA

75001 PARIS

DOSSIER FISCAL

HETRE
2 AV DE LA DIVISION LECLERC

95170 DEUIL LA BARRE
01 34 05 85 05

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire EDI **2065** pour **2023**

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
AB RETAILING	22 AVENUE DE L'OPERA 75001 PARIS
SIRET 8 2 4 3 0 5 5 2 8 0 0 0 9 6	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	EXPLOITATION FONDS LOCATION GERANCE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable au taux normal: 271 749 — Déficit:

Bénéfice imposable à 15% — Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% — PV à long terme imposables à 19% — Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐ — Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐

Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐ — Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ — Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐

Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐ — Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐ — Autres dispositifs ☐

Société d'investissement immobilier cotée ☐ — Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
HETRE 2 AV DE LA DIVISION LECLERC 95170 DEUIL LA BARRE *Tél:* 01 34 05 85 05	*Tél:*
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 04/04/2023 Lieu PARIS
	Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature AB HOLDING representée par A BRUILLON

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2023

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	50 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	50 000
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		50 000

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué. 3	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires. 5	Rembour-sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

AB TRADING - 22 AV DE L'OPERA
75001 PARIS

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Cf état annexe

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING 31/12/2022

H | ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS

SIRET	ADRESSE	CODE POSTAL VILLE
82430552800104	317 AV EUGENE DONADEI CAP 3000	06700 ST LAURENT DU VAR
82430552800112	CC CARRE SENART	77127LIEUSAINT
82430552800146	RUE VOIE DU BOIS	10150 PONT STE MARIE
82430552800138	CTRE CIAL VAL D EUROPE	77700 SERRIS
82430552800153	7 PLCE FORBIN	13100 AIX EN PROVENCE
82430552800161	3 RUE PARADIS	13001 MARSEILLE1
82430552800179	20 RUE SOMMELIER	74000 ANNECY
82430552800187	9 RUE PDT EDOUARD HERRIO	69001 LYON
82430552800203	13 B VILLAGE DE LA PERON RUE DE LA QUENOUILLE	13140 MIRAMAS
82430552800054	111 RUE GALLIENI	92100 BOULOGNE BILLANCOT
82430552800039	11 RUE D'ALSACE LORRAINE	31000 TOULOUSE
82430552800021	8 RUE DE PARIS	78100 ST GERMAIN EN LAYE
82430552800195	24 T RUE ESQUERMOISE	59800 LILLE
82430552800047	40 CRS GEORGES CLEMENCEA	33000 BORDEAUX
82430552800062	12 RUE DES JUIFS	67000 STRASBOURG
82430552800070	42 RUE DES SERBES	06400 CANNES
82430552800237	6 RUE DE L'HOTEL DE VILL	30000 NIMES
82430552800229	10 RUE JOSEPH VERNET	84000 AVIGNON
82430552800211	PL MYRON HERRICK	51100 REIMS
82430552800245	2 RUE RACINE	44000 NANTES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2023

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 22 AVENUE DE L'OPERA 75001 PARIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 82430552800096 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	N-1 31122021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	1 690 000	AI	1 690 000	1 690 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		150 000
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 442 635	AU 733 296	709 340	807 550
	Immobilisations en cours	AV	42 536	AW	42 536	
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	1	CV	1	1
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	189 995	BI	189 995	200 379
	TOTAL (II)	BJ	3 365 167	BK 733 296	2 631 871	2 847 930
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	2 599 709	BU	2 599 709	2 473 064
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	396	BW	396	1 388
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	16 517	BY	16 517	8 182
	Autres créances (3)	BZ	177 348	CA	177 348	260 957
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	330 104	CG	330 104	846 823
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	191 802	CI	191 802	191 794
	TOTAL (III)	CJ	3 315 878	CK	3 315 878	3 782 207
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6 681 045	IA 733 296	5 947 749	6 630 137

Renvois : (1) Dont droit au bail	460 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP (0)	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Données obligatoires uniquement pour les entreprises dont le chiffre d'affaires de l'exercice précédent est supérieur à 50 millions d'euros.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5....000.....)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	32 850	32 850
	Report à nouveau	DH	697 494	350 153
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	210 722	397 341
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	946 567	785 844
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	14 142	15 000
	Provisions pour charges	DQ	14	7 299
	TOTAL (III)	DR	14 156	22 299
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 280 074	1 760 198
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 354 563	2 600 109
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 049 849	1 081 203
	Dettes fiscales et sociales	DY	252 818	376 888
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	49 721	3 453
	Autres dettes	EA		142
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 987 027	5 821 994
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 947 749	6 630 137

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 124 285	4 548 732
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2023

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	7 936 264	FB		FC	7 936 264	6 126 981
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	(39 672)	FH		FI	(39 672)	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 896 592	FK		FL	7 896 592	6 126 981
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 667	362 283
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	21 519	19 046
	Autres produits (1) (11)					FQ	200	3 466
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 920 978	6 511 776
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 095 775	2 336 029
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(126 646)	98 116
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 373 314	1 771 335
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	96 218	84 178
	Salaires et traitements*					FY	1 198 744	993 343
	Charges sociales (10)					FZ	322 355	217 367
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	192 279	189 528
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	4 142	2 570
	Autres charges (12)					GE	219 406	359 260
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 375 587	6 051 727
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	545 391	460 049
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	71 635	22 834
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	71 635	22 834
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(71 635)	(22 834)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	473 756	437 214

Cerid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	12 858	100
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	182 238	455
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	195 096	555
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(195 096)	(555)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	67 937	39 318
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 920 978	6 511 776
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	7 710 255	6 114 435
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	210 722	397 341
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	2 474	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	9 234	19 046
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	219 107	359 197
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 ; dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe	195 096	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
FACTURES SACEM ET SPRE	2 474	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING

31/12/2022

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDE	375	
VOL DE CAISSE+ ART 700/PROCEDURE	10 009	
FACTURES FRS ANNEES ANTERIEURES	2 474	
VALEUR NETTE COMPTABLE IMMOBILISATIONS	182 238	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2023

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations — Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations — Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 840 000	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	1 280 753	KW		KX	107 324
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	91 292	LC		LD	18 983
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	42 536
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	1 372 045	LO		LP	168 843
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	1	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	200 379	IU		IV	17 185
		TOTAL IV	LQ	200 380	LR		LS	17 185
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	3 412 425	ØH		ØJ	186 028

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions — par virement de poste à poste (1)	Diminutions — par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV 150 000	LW 1 690 000	IX 1 690 000
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM 54 910	MN 1 333 166	MO 1 333 166
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 806	MT 109 469	MU 109 469
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ 0	NA 42 536	NB 42 536
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
		TOTAL III	IY		NG 55 717	NH 1 485 171	NI 1 485 171
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ		ØX	ØY 1	ØZ 1
	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E 27 569	2F 189 995	2G 189 995
		TOTAL IV	I3		NJ 27 569	NK 189 996	2H 189 996
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK 233 286	ØL 3 365 167	ØM 3 365 167

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PII		
TOTAL I		RK		RM		RN		RO		
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	529 643	QE	178 188	QF	22 672	QG	685 158	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	34 852	QM	14 092	QN	806	QO	48 137	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	564 495	QV	192 279	QW	23 478	QX	733 296	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		ØN	564 495	ØP	192 279	ØQ	23 478	ØR	733 296	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	15 000	4B	4 142	4C	5 000	4D	14 142
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	7 299	4Y		4Z	7 285	5A	14
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	22 299	TV	4 142	TW	12 285	TX	14 156
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	22 299	UB	4 142	UC	12 285	UD	14 156
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	4 142	UF	12 285		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	189 995	UV	(0)	UW	189 995
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	16 517		16 517		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	344		344		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	99 682		99 682		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	77 323		77 323		
	Charges constatées d'avance	VS	191 802		191 802		
	TOTAUX	VT	575 663	VU	385 668	VV	189 995
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	6 812	6 812		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	1 273 262	410 520	862 742	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	309	309		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 049 849	1 049 849		
Personnel et comptes rattachés		8C	88 960	88 960		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	86 758	86 758		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	28 617	28 617		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	45 057	45 057		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 426	3 426		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	49 721	49 721		
Groupe et associés (2)		VI	2 354 254	2 354 254		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	4 987 027	VZ 4 124 285	862 742	
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	477 107	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2022

I. RÉINTEGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 210 722

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	375
Amendes et pénalités	WJ	375	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	67 937
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I E	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)	I8
	- imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)		XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR	279 034

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *		WT
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WU 7 285

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV
	- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)	WH
	- imposées aux taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations 2A	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)		ZX

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY			
Majoration d'amortissement *						XD			
Abattement sur le bénéfice et exonérations * — Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF	
			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art 44 terdecies)	PA		
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodéciès)	1F		Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS			

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (FXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	XG	
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
TOTAL II						XII	7 285

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	271 749
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	271 749

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	91 563

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
PROVISON PR INDEMNITE DEPART A LA RETRAITE	8X		8Y	7 285
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	7 285
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	350 153	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
				- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	397 341	Dividendes		ZE	50 000
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions		ZF	
TOTAL I	ØF	747 494	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	747 494

RENSEIGNEMENTS DIVERS			Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	28 177	28 086
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 : 743 938)	XQ	1 248 658	1 170 494
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU	242 651	165 571
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	239 029	111 629
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	3 005	2 542
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	611 794	293 014
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	2 373 314	1 771 335
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	65 874	58 963
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS	9Z	30 344	25 215
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	96 218	84 178
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	YY	1 579 318	1 225 396
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	1 086 735	842 593
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*	ØB	1 186 839	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	2.21 %	0.00 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1	DROIT D ENTREE	150 000				150 000
	2	AGENCT LYON PD	54 910			22 672	32 238
	3	MAT INFORMATIQUE	806			806	
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations *	1		(150 000)	(150 000)				
	2		(32 238)	(32 238)				
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)		(182 238)				
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (⑪)						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING — Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING

Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values À 19 % ou 15 % ②	Moins-values À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑥
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

formulaire obligatoire (article 53A du code général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

FORMULAIRE EDI Page 42
N° 2059-E 2023

Désignation de l'entreprise : AB RETAILING			Néant ☐*
Exercice ouvert le : 01/01/2022	et clos le : 31/12/2022	Durée en nombre de mois	1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	42
dont apprentis	YF	1
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	7 896 592
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	7 896 592
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	200
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	2 667
Variation positive des stocks	OD	126 646
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	9 234
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	138 746
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	3 218 682
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 157 693
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	219 406
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	182 238
TOTAL 3	OJ	4 778 019
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	3 257 320
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	3 257 320

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	7 896 592	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	50
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	01/01/2022		GZ	31/12/2022
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122022 N° SIRET 82430552800096

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AB RETAILING

ADRESSE (voie) 22 AVENUE DE L'OPERA

CODE POSTAL 75001 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	500
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination AB HOLDING

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 500

Adresse : N° 22 Voie AVENUE DE L'OPERA

Code postal 75001 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122022 N° SIRET 82430552800096

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AB RETAILING

ADRESSE (voie) 22 AVENUE DE L'OPERA

CODE POSTAL 75001 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE | P5 |

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) | % de détention
Adresse : N° | Voie
Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

POUVOIR

JE SOUSSIGNE(E),

. NOM : **BRUILLON**

. PRENOM : **Arnaud**

. PROFESSION : **Gérant**

. DOMICILE : **13, chemin du Haut MONTANGLOS,**
94440 SANTENY

. REPRESENTANT : **FINANCIERE AB MANAGMENT**
Société à Responsabilité Limitée au capital de 4.000.000 €
Inscrite au RCS PARIS B 530 294 461
Siège social : 22 avenue de l'Opéra – 75001 PARIS
PRESIDENT d'AB HOLDING COMPAGNY
SAS au capital de 39.964.905 €
Inscrite au RCS PARIS B 824 303 275
Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS
PRESIDENT d'AB RETAILING

Donne pouvoir à :

de, pour moi et en mon nom, pour la société **d'AB RETAILING**, de déposer au Greffe du Tribunal de Commerce de Paris

et partout où besoin sera, en ce y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, ma demande d'immatriculation ou de modification au Registre du Commerce et des Sociétés conformément aux textes légaux en vigueur.

Je lui donne également pouvoir de déposer des déclarations modificatives rectifiant; complétant ou annulant les mentions qui y sont portées.

Fait à PARIS

Le 11 MAR. 2026

"Bon pour Pouvoir"

Bon pour pouvoir